

COMMUNIQUÉ

Pourquoi rattraper un lundi le 13 novembre ??

La Rectrice nous demande de rattraper un lundi par 2 ½ journées.
Elle oublie volontairement ou involontairement de préciser que
ce lundi est le lundi 2 septembre.

Pourquoi rattraper un jour déjà travaillé ?

Nous étions tous dans nos établissements ce jour là.

C'est le calendrier scolaire ministériel qui nous l'impose du fait du report
de la journée de prérentrée du 30 août 2013 au 2 septembre 2013 et des
144 jours d'enseignement dûs aux élèves.

**La CGTéduc'action a voté contre .
Réagissons.**